



6 heures de la Ferté Gaucher

Dimanche 15 Mars 2009

REGLEMENT GENERAL ORGANISATION

Lecture obligatoire pour l'ensemble des pilotes

Circuit Auto (1500 m) de la Ferté gaucher (77)

Le Racing Kart de Cormeilles (R.K.C.) organise sur la piste de la Ferté Gaucher, une manifestation privée en karting, non officielle, dénommée Les 6 Heures de La Ferté Gaucher (à 80 kms de Paris).

I. PARTICIPANTS

A - CONCURRENTS

Le nombre maximum d'équipage participant à l'épreuve est fixé à **40**. Chaque équipe est composée de 2 à 6 pilotes (un minimum de 2 pilotes et un maximum de 6 pilotes). Les pilotes doivent être âgés au minimum de 16 ans (pour les mineurs une autorisation signée des deux parents est obligatoire et devra être remise avec le bulletin d'inscription).

Chaque équipage désigne un Team Manager parmi les pilotes le composant, qui reste le seul interlocuteur auprès de l'organisateur. Tout manquement à cette règle pendant l'épreuve entraîne l'exclusion de l'équipe.

B - ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement de 999 euros TTC par équipe comprend :

- * la mise à disposition du circuit et de ses infrastructures,
- * l'assistance technique et sportive,
- * le kart 4T 390 cc, le carburant,
- * l'Assurance Individuelle de tous les pilotes

C - EQUIPEMENT

Il est prêté à chaque équipe : 2 casques intégraux, 2 combinaisons tissus et 2 combinaisons pluie.

II. LE MATERIEL ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE

A - KARTS MIS A DISPOSITION

Le R.K.C. met à disposition de l'ensemble des équipes un matériel mono-moteur de **390cc**. Les karts sont tirés au sort avant le début de la manifestation. Les performances de tous les karts étant déclarées identiques par le constructeur, aucune réclamation n'est prise en compte concernant le rendement particulier d'un kart.

Les réglages des karts étant tous identiques, aucune modification de quelque nature que ce soit n'est autorisée sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe sans remboursement des droits d'engagement.

B - PNEUMATIQUES

Chaque équipe dispose d'un train de pneus slick. Celui-ci est monté sur le kart avant le départ. Les pressions de gonflage sont réalisées et vérifiées par l'équipe RKC. Les pneus pluie ne sont pas autorisés.

C - MOTEURS

Aucune intervention sur les moteurs (carburateurs et embrayages inclus) n'est autorisée durant l'ensemble de l'épreuve. **Seuls, les techniciens RKC sont habilités à procéder à une réparation ou un éventuel réglage.**

A LA PREMIERE INTERVENTION CONSTATEE :

L'EQUIPE EST EXCLUE DE L'EPREUVE

D - REPARATION

Pendant une réparation, seul le pilote en course doit se trouver à l'Assistance Officielle.

Nota : le Team Manager est également autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne mais ne pourra rester auprès de son pilote.

E - ASSISTANCE SUR LE CIRCUIT

En cas de panne sur la piste, le pilote a l'obligation de ranger son kart hors trajectoire et de rester auprès de celui-ci.

Seule l'Assistance Officielle est autorisée à dépanner ou récupérer un kart immobilisé.

III. LA COURSE

A - CLASSEMENT

L'épreuve est constituée d'e **2 manches de 3 heures sans interruption**, sauf circonstances exceptionnelles.

L'équipage vainqueur d'une manche est celui qui a accompli le plus grand nombre de tours et qui franchit la ligne d'arrivée. Les points seront attribués en fonction du classement de la course de la manière suivante: 0 point au vainqueur, 2 point au second, 3 au troisième...

Le classement final est déterminé par l'addition des points sur chacune des manches. En cas d'égalité, ce seront les résultats des essais chronométrés, qui départageront les équipes.

B - ESSAIS QUALIFICATIFS

1 heure d'essais chronométrés seront effectués par équipage. Le meilleur temps de chaque équipage sera conservé afin de déterminer la grille de départ de la première course. Le départ de la seconde course sera déterminé par l'arrivée de la première course.

C - PROCEDURE DE DEPART

Le départ est du type LE MANS ; c'est-à-dire karts alignés en épis, moteurs en marche et pilotes placés de l'autre côté de la piste.

Au baisser du drapeau Bleu Blanc Rouge le pilote court vers son kart.

Pendant cette procédure, les moteurs des karts sont démarrés et un équipier reste derrière le kart, mais ne doit en aucun cas mettre le pied sur la piste, pour d'évidentes raisons de sécurité. Tout manquement à cette règle sera assimilé à un départ volé et entraîne une pénalité correspondante (soit, 1 minute).

D - PANNEAUTAGE / RELAIS / ARRET AU STAND

Chaque équipe dispose d'un panneau avec son numéro de course. Il est conseillé d'apporter un panneau supplémentaire pour la transmission d'information à son pilote (Position...)

Chaque équipe détermine sa propre stratégie de course et le moment pour effectuer ses changements de pilote tout en respectant 5 passages au stand par manche.

Ces changements de pilotes s'effectuent devant le stand de l'équipe et, en aucun cas, au niveau de l'assistance technique ou de l'aire de ravitaillement.

E - RAVITAILLEMENT

L'autonomie des karts est d'environ **2 heures**

Les ravitaillements sont exclusivement assurés par l'organisation au stand mécanique.

Aucun changement de pilote ne peut s'effectuer dans cette zone. Savoir s'arrêter au moment opportun afin d'éviter l'attente au ravitaillement participe à la bonne gestion de la course.

F - ARRET IMPREVU DE L'EPREUVE

Si pour une raison ou une autre, l'organisateur interrompt ou stoppe la course (conditions météo trop difficiles, accident, etc.) le PACE CAR se présente immédiatement sur le circuit et chaque pilote en course FIGE SA POSITION derrière le PACE CAR qui continue de rouler lentement le temps jugé nécessaire par le Directeur de Course.

Tout dépassement pendant cette période entraîne les pénalités prévues. L'arrêt au stand est

autorisé. La course reprend son rythme initial dès que le PACE CAR s'efface de la piste.

En cas de conditions impraticables les concurrents sont arrêtés ; le classement est alors effectué par addition des deux parties de la course. Quelque soit le temps de l'intervention, la durée de chaque course sera maintenue à 3 heures interruption comprise.

G – LOTS POUR LES VAINQUEURS

Les vainqueurs de l'épreuve seront invités aux 6 heures karting du circuit Carole (93) prévu le 18 octobre 2009. (l'épreuve et les lots seront maintenus avec un minimum de 20 équipes)

IV. SECURITE

A - DISCIPLINE DE COURSE

Le fair-play et la convivialité des pilotes doivent rester les éléments essentiels des pilotes. Les résultats et l'esprit de compétition ne doivent pas faire oublier ces premières valeurs tant sur la piste que sur l'ensemble du site.

Dans cet esprit, le team-manager est responsable du comportement de ses pilotes, mais également de celui de ses accompagnateurs.

Chaque pilote est responsable de son matériel et à ce titre de ses actes :

il doit rester maître de son véhicule.

Tout accrochage volontaire peut donner lieu à une exclusion immédiate des protagonistes par l'organisateur. En cas de comportement antisportif constaté par l'organisateur (seul juge) d'un ou plusieurs pilotes, les pénalités sont appliquées **sans recours possible**.

Tout concurrent qui prend le départ de la course doit souscrire sans réserve aucune au présent règlement, et ce, dès son arrivée sur le circuit.

Il doit se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés pendant la course, ainsi qu'aux injonctions de l'organisateur.

B - PENALITES

Pendant toute la durée de l'épreuve, toutes fautes réalisées par les concurrents tant sur la piste (accrochages, non-respect des drapeaux) qu'en dehors (vitesse excessive dans les stands, mauvais comportement) sont immédiatement sanctionnées par les commissaires de piste. Leur bonne foi et leur connaissance de la course ne peuvent être contestées.

L'ensemble des pénalités évoquées est appliqué de la manière suivante :

Fautes réalisées lors des séances d'essais ... Pénalités sur le temps de qualification

Fautes réalisées en course ... Le kart pénalisé est averti par un panneau de la Direction de

Course STOP PENALITE.

Le pilote doit alors rentrer OBLIGATOIREMENT au tour suivant et se rendre directement au STAND PENALITES où il est immobilisé la durée prévue. Aucun changement de pilote ne peut être effectué pendant la durée d'une pénalité.

La sanction varie de 1 à 3 minutes, selon la gravité de la faute.

Un comportement antisportif ou une récidive peut entraîner l'exclusion de l'équipage (sans pouvoir prétendre au remboursement de l'engagement)

Faute légère..... accrochage suite à un freinage tardif, présence d'un accompagnateur sur la piste. . .

Faute grave.... Accrochage important, non-respect des drapeaux, refus de pénalité, récidive d'une faute légère...



PROGRAMME

DIMANCHE 15 Mars 2009

08 h 30 : *ARRIVÉE ET ACCUEIL DES PARTICIPANTS*

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

TIRAGE AU SORT DES KARTS PAR LES TEAMS MANAGERS

09 h 00 : *BRIEFING, OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PILOTES*

09 h 45 à 10 h 45 : *1 HEURE D'ESSAIS QUALIFICATIFS*

11 h 00 : *BRIEFING D'AVANT COURSE*

11 h 30 : *DÉPART DE LA COURSE 1*

15 h 00 : *DÉPART DE LA COURSE 2*

18 h 00 : *ARRIVÉE DE LA COURSE*

PODIUM, REMISE DES PRIX, COCKTAIL

ATTENTION : Même en cas de retard de l'un ou de plusieurs participants, l'horaire ci-dessus sera intégralement respecté.

**Si vous êtes intéressés, inscrivez vous vite
avant le 30 janvier 2009 !**